

## MÉTHODOLOGIE CHOISIE ET COMPOSANTES DU PADD-E

**Le Plan d'action de développement durable avec majeure en environnement est un document qui fixe des orientations et des objectifs à long terme, basés sur une vision qui respecte les principes de ce développement.**

Afin d'assurer que le PADD-E soit le reflet des attentes et ambitions de la population de Contrecœur, un comité de pilotage fut créé puis a suivi toutes les étapes de l'élaboration du PADD-E. Ce comité était formé de madame Maud Allaire (maire), monsieur Jonathan Paris (conseiller municipal), monsieur Steve Hamel (conseiller municipal), monsieur François Handfield (directeur général et greffier), madame Lisette Corbeil (directrice du Service de développement économique), monsieur Jean-Luc Duchesne (directeur du Service loisir et culture), madame Virginie Verdollin (représentante du volet environnemental), monsieur Michaël Marion (représentant du volet commercial), madame Dominique Lesage (représentante des volets social et sanitaire), monsieur Richard Provençal (représentant du volet industriel), monsieur Pierre-Olivier Roy (représentant du volet environnemental), monsieur Sylvain Deblois (représentant des volets social et communautaire), monsieur Bruno Joly (représentant du volet environnemental).

Des rencontres fréquentes ont permis de créer une synergie entre les membres du comité et ainsi de tirer profit des expériences et opinions de chacun en vue d'enrichir le contenu du PADD-E.

En amont de la réalisation du PADD-E lui-même, la 1<sup>re</sup> étape du travail a consisté à réaliser un diagnostic en développement durable de la ville de Contrecœur. Il avait pour objectif de bien comprendre où se situe actuellement la Ville de Contrecœur en matière de développement durable et ainsi connaître ses forces et ses faiblesses en plus d'identifier ses opportunités de développement. Le diagnostic a été réalisé grâce à l'apport d'informations de plusieurs sources :

- une revue documentaire, consistant à revoir la documentation produite par la Ville et ses partenaires, ainsi qu'une recherche sur plusieurs sites d'institutions fédérales et provinciales; elle a permis de comprendre l'état actuel de la Ville, mais également, de cerner les enjeux à venir.
- des questionnaires envoyés à des employés municipaux, des personnes proches de l'administration municipale ou des experts en environnement, en économie ou sur les questions sociales.
- l'organisation d'ateliers de groupe avec des citoyens choisis pour leur connaissance de la ville afin d'être en mesure de bien saisir l'historique du territoire et sa dynamique.
- des entrevues avec la mairesse, le directeur général et greffier, le directeur des Services techniques, la directrice du Service de développement économique et le directeur du Service loisir et culture.

Le PADD-E de Contrecœur est composé de plusieurs éléments, le 1<sup>er</sup> d'entre eux étant la vision. Avec l'aide du comité de pilotage et en lien avec le diagnostic de développement durable, une vision sur un horizon de vingt-cinq ans a été définie.

**En 2043, Contrecœur sera un milieu inclusif et intergénérationnel, où une gouvernance de proximité et l'implication citoyenne permettront d'améliorer la qualité de vie et l'accès à des services variés et des commerces répondant aux besoins de toute la communauté.**

**Le fleuve, attrait touristique au cœur de l'essor local, sera aussi moteur d'une économie dynamique misant sur des industries et une agriculture innovantes, qui adhéreront à des pratiques respectueuses de l'environnement.**

**Contrecœur sera un milieu de vie sain, prônant le transport actif et les activités de plein-air. Elle mettra également son patrimoine en valeur et offrira un environnement sécuritaire où l'aménagement urbain aura su intégrer et préserver les milieux naturels.**

4 orientations, 20 objectifs et 83 actions en ont découlé; ils constituent la structure du PADD-E et sont présentés dans les tableaux des pages suivantes.

Les 4 orientations ont une portée de 10 ans. Elles permettent de regrouper des objectifs et des actions qui relèvent d'une même sphère du développement durable. Le Gouvernement du Québec ayant adopté une nouvelle Stratégie de développement durable pour les années 2015-2020, les orientations retenues pour le PADD-E de Contrecœur ont été choisies afin de suivre la direction prise au niveau provincial.

À partir des 4 orientations définies, le Comité de pilotage a choisi des objectifs pour les 5 prochaines années. Chaque objectif est associé à l'une des 4 orientations. C'est en atteignant ses objectifs que Contrecœur pourra mesurer l'ampleur des changements et des conséquences positives de la mise en œuvre des actions contenues dans le PADD-E. Conséquemment, les objectifs choisis pour Contrecœur sont réalistes et seront mesurés par le biais d'indicateurs. Ces indicateurs, choisis en fonction de leur spécificité avec l'objectif qu'ils évaluent, sont des unités de mesure qui permettront d'évaluer le progrès accompli pour un objectif donné. Certains indicateurs ne sont pas définis pour l'instant car ils nécessiteront l'obtention d'informations supplémentaires provenant de partenaires externes ou de mandats à être confiés à des consultants spécialisés. Les informations seront intégrées au PADD-E au fur et à mesure de leur réception.

La mesure de ce progrès sera évaluée à chaque année lorsque possible, et est associée à des cibles chiffrées à atteindre en 2023. L'atteinte des cibles correspond à l'accomplissement de progrès significatifs dans l'implantation du développement durable à Contrecœur. Établies à partir de données de référence, certaines seront fixées et/ou ajustées dans le courant de l'année 2019 ou au début de 2020. En effet, les références, qui servent d'ancrage aux cibles, sont des mesures prises au temps zéro, soit ici principalement en 2018, et ce n'est qu'en ayant connaissance des données de référence que Contrecœur pourra viser des cibles ambitieuses mais atteignables. Par conséquent, dans certains cas, des références restaient à obtenir ou calculer au moment de mettre sous presse.

Le cœur du PADD-E est composé d'actions, qui sont autant de moyens que la Ville se donne pour atteindre ses objectifs. En 2018, désirant que son PADD-E soit un plan pour toute la collectivité, la Ville a organisé une consultation publique en personne, un sondage en ligne et un sondage lors d'un événement municipal afin d'impliquer les citoyens dans le processus de détermination des actions. Plus de 100 personnes ont participé à ces consultations et ont proposé de nombreuses actions.

À partir de cette liste d'actions, le comité de pilotage a sélectionné celles qui seraient les plus susceptibles d'être réalisées au cours des cinq prochaines années selon leur répétition, leur spécificité, leur pertinence et leur faisabilité. Certaines actions ont également été ajoutées par la Ville. Pour chacune d'elle, un échéancier de réalisation a été élaboré. La liste d'actions n'est pas limitative, et si l'opportunité de réaliser une action non inscrite dans le PADD-E mais permettant d'atteindre un objectif se présentait dans les années à venir, la Ville la saisirait.

Au final, ce sont les différents services et directions de la Ville de Contrecœur qui sont les porteurs de toutes les actions proposées dans le PADD-E. Ce sont eux qui ont la responsabilité morale ou légale de mettre en œuvre les actions sélectionnées avec, au besoin, l'aide de certains partenaires. Les partenaires peuvent être des organismes, des corporations, des institutions, des individus, etc.